

Une étude de cas

# DE LA DISTRIBUTION DE LA VALEUR

dans des chaînes d'approvisionnement agroalimentaires suisses  
selon le modèle Transparent Profit™

---

AOÛT 2023

*Unil*

UNIL | Université de Lausanne

Institut de géographie  
et durabilité

**VOLT FACE**





Nous souhaitons remercier tous les participants à cette étude qui ont accepté de partager des informations sensibles sur leurs coûts et profits, ainsi que Dominique Barjolle, Inès Burrus, Sidney Lienhard et David Suter pour leurs contributions à la recherche et leur aide à la réalisation de ce rapport.

Cette recherche a été financée par le fonds Volteface du Centre de compétence en durabilité de l'Université de Lausanne en Suisse. Elle a également reçu une contribution financière et en nature de la part du partenaire de terrain, Equal Profit.

### Citation

Pawlak R., Wyss R., Barjolle D., Burrus I., 2023, Une étude de cas de la distribution de la valeur dans des chaînes d'approvisionnement agroalimentaires selon le modèle Transparent Profit™, rapport public, Université de Lausanne.

Cette étude a été réalisée par l'Université de Lausanne et Equal Profit Sàrl dans le cadre du projet Volteface, qui réunit des acteurs de l'Université de Lausanne et de la société civile pour travailler sur des enjeux liés aux aspects sociaux de la transition écologique.

### Auteur et autrice

Romain Pawlak, Université de Lausanne  
Rahel Wyss, Université de Lausanne

### Avec le soutien de

Dre Dominique Barjolle, Université de Lausanne  
dominique.barjolle@unil.ch

Dre Inès Burrus, Equal Profit Sàrl  
www.equalprofit.org  
ines@equalprofit.org

### Design

Damien Beuchat, Equal Profit Sàrl  
damien@equalprofit.org

## CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

---

Cette étude de cas et le présent rapport ont été réalisés par l'Université de Lausanne (ci-après « UNIL ») avec le soutien d'Equal Profit Sàrl (ci-après « EP »), dans le cadre du projet Volteface, afin de travailler sur des enjeux liés aux aspects sociaux de la transition écologique. Le présent rapport est publié par l'Université de Lausanne et est accessible au public.

L'utilisation de ce rapport par des tiers se fait à leurs propres risques et ni l'UNIL ni EP n'assument aucune obligation de diligence envers ces tiers. Toutes les constatations, opinions ou recommandations contenues dans ce rapport sont fondées sur les circonstances et les faits existants au moment où l'UNIL et EP ont effectué leurs travaux. Toute modification des circonstances et des faits sur lesquels se fonde le présent rapport peut avoir une incidence négative sur les constatations, opinions ou recommandations qu'il contient.

Le présent rapport et certaines parties de celui-ci sont protégés par le droit d'auteur, la loi sur la concurrence déloyale et d'autres lois sur la protection de la propriété intellectuelle

ou l'appropriation illicite et restent la propriété de l'UNIL et/ou d'EP et/ou de ses concédants. En particulier, EP et/ou ses concédants sont titulaires de tous les droits de propriété intellectuelle et autres droits liés à la méthodologie utilisée, y compris mais sans s'y limiter, aux graphiques, images, logos, marques commerciales et marques déposées. Sauf autorisation écrite expresse de l'UNIL et d'EP, aucune autre partie ne peut copier, modifier, adapter, louer, concéder sous licence, vendre, publier, distribuer ou rendre accessible de quelque manière que ce soit le contenu de ce rapport. La reproduction, la diffusion, la modification, la création de liens ou l'utilisation à des fins commerciales ou publiques, de tout ou en partie, ainsi que toute forme d'exploitation en dehors des limites du droit d'auteur nécessitent l'accord écrit préalable de l'UNIL et d'EP. En est exclue la citation de passages du rapport avec le mode de citation indiqué à la page 3.

L'UNIL et EP ont apporté tout le soin nécessaire à la rédaction de ce rapport, mais ne peuvent en garantir l'exhaustivité et/ou l'exactitude. Ni l'UNIL ni EP n'ont vérifié de manière

indépendante les informations et données fournies par des tiers, telles que les données fournies par les participants à cette étude. Par conséquent, ni l'UNIL ni EP ni ses employés, organes ou sociétés affiliées ne font de déclaration ou de garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité, la pertinence ou l'exhaustivité des données ou la véracité des résultats du présent rapport. Aucune autre déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne le contenu du présent rapport, y compris une déclaration ou une garantie d'adéquation à un usage particulier.

Ni l'UNIL, ni EP, ni ses employés, ni ses organes, ni ses sociétés affiliées, ni ses agents, ni ses contractants, ni ses concédants ne peuvent être tenus responsables des pertes ou dommages (y compris, mais sans s'y limiter, les dommages directs, indirects ou consécutifs, les pertes de revenus, de bénéfices, de goodwill, de données, de contrats ou d'argent, ainsi que les pertes ou dommages résultant de l'interruption des activités commerciales ou liés de quelque manière que ce soit à cette interruption) subis par un tiers dans le cadre de la préparation et de la publication du présent rapport. En outre, ni l'UNIL ni EP ne peuvent être tenus responsables si ces dommages sont prévisibles, connus ou survenus d'une autre manière, et même si la possibilité de tels dommages a été signalée, et indépendamment du fait qu'il s'agisse d'un délit (y compris, mais sans s'y limiter, la négligence), d'un contrat ou d'un autre fondement de responsabilité.

Aucune disposition de la présente clause n'exclut ou ne limite la responsabilité de l'UNIL ou d'EP en cas d'intention illégale ou de négligence grave de la part de l'UNIL ou d'EP ou qui ne peut être exclue ou limitée en vertu de la loi applicable.

## RÉSUMÉ

Le manque de transparence dans l'industrie agroalimentaire suisse entrave les réflexions et les discussions qui permettraient d'appliquer une répartition plus équitable de la valeur dans les chaînes de production. De récentes enquêtes de la Fédération romande des consommateurs (FRC)<sup>1</sup> et de la Radiotélévision suisse (RTS)<sup>2</sup> ont attiré l'attention sur le fait que la part revenant aux producteurs de produits agricoles est faible et ne couvre pas systématiquement leurs coûts de production ; un constat déjà souligné par des recherches antérieures<sup>3</sup>. Malgré tout, les coûts et profits des acteurs plus en aval des chaînes d'approvisionnement demeurent souvent dans une zone grise, sans visibilité pour les producteurs et le grand public<sup>4</sup>.

En utilisant la méthodologie de la certification Transparent Profit™, développée par l'entreprise Equal Profit Sàrl, cette étude de cas menée par l'Université de Lausanne dans le cadre de son programme Volteface analyse l'ensemble des chaînes d'approvisionnement de huit produits alimentaires d'origine entièrement suisse, issus de l'agriculture biologique, certifiés bio, et vendus chez un très petit nombre

de distributeurs, en petites quantités. Dans la plupart des cas étudiés, les transformateurs obtiennent la plus grande part du profit. Dans le seul cas du fenouil, en l'absence de transformateur, c'est le producteur qui capte presque l'intégralité des profits issus de la vente.

Cependant, le calcul des coûts de production d'un produit donné est un réel défi, les différents acteurs des chaînes d'approvisionnement n'ayant pas forcément les moyens de différencier avec précision parmi leurs coûts totaux ceux qui sont engendrés par un produit plutôt qu'un autre. Le calcul des coûts par produit est le plus souvent le résultat d'une d'auto-évaluation de la part des acteurs eux-mêmes. Il gagnerait en précision et en exactitude avec l'utilisation d'outils standardisés de suivi des coûts ou d'une comptabilité structurée en centres de coûts, c'est-à-dire une structure des comptes permettant de connaître et de contrôler les coûts liés à chaque produit.

Par ailleurs, les coûts de production d'un produit agricole donné varient selon de nombreux critères : les variations du climat, l'ancienneté de

la culture (une culture nouvellement mise en place dans une ferme sera plus coûteuse qu'une culture développée depuis des années), les quantités produites (le coût marginal unitaire diminue lorsque la quantité augmente), etc.

En somme, cette étude montre que les exploitations agricoles étudiées ne trouvent un équilibre économique qu'en combinant les productions rentables et les productions à perte, en plus de recevoir des paiements directs de la Confédération dont elle ne peuvent pas se passer. De plus, les profits sont – dans les cas étudiés où les produits sont vendus par de petits distributeurs spécialisés – principalement captés par les acteurs intermédiaires, parmi lesquels les transformateurs.

Une plus grande transparence de la distribution de la valeur dans les chaînes d'approvisionnement permettrait de mener des discussions objectives étayées par des données concrètes afin de tendre vers un meilleur équilibre économique et renforcer ainsi la pérennité du secteur agricole.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Clause de non-responsabilité</b>	<b>5</b>
<b>Résumé</b>	<b>7</b>
<b>Table des matières</b>	<b>9</b>
<b>Contexte</b>	<b>10</b>
<b>Méthodologie</b>	<b>12</b>
Concepts	12
Produits étudiés	14
Cartographie	15
Collecte des données	16
Traitement des données et anonymisation	17
Analyse des données	19
<b>Résultats</b>	<b>21</b>
Farine blanche de blé	22
Farine mi-blanche de blé	24
Farine bise d'épeautre	26
Lait entier	28
Yoghourt nature	30
Yoghourt vanille	32
Tomates cerises	34
Fenouil	36
<b>Limites</b>	<b>38</b>
Représentativité	38
Qualité des données	38
Comparabilité des données	39
<b>Discussion</b>	<b>41</b>
Obtention des données	41
Type de chaînes	41
Risques	42
Paiements directs	42
Équilibre financier	43
Transparence et équité	43
Conclusion	44
<b>Références</b>	<b>46</b>



## CONTEXTE

Le secteur alimentaire suisse souffre d'un manque de transparence de la distribution de la valeur au sein des chaînes d'approvisionnement. Alors que chez nos voisins français, cette transparence est ancrée au niveau étatique par le travail de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires<sup>5</sup>, elle reste très imparfaite en Suisse, où une zone grise persiste entre la vente du produit par l'agriculteur et la vente au consommateur. Dans cette zone, les coûts et bénéfices des acteurs de la transformation et de la distribution demeurent opaques.

Or, la transparence de l'ensemble des chaînes est un pas essentiel vers un meilleur partage de la valeur parmi les acteurs du secteur agroalimentaire et donc vers davantage d'équité. Les réflexions, discussions et compromis seraient bien plus aisément appuyés par des données précises que par des tendances et suppositions. La transparence sur les coûts et les marges et le partage équitable de la valeur entre les maillons de la chaîne sont des éléments importants de la durabilité du système alimentaire en Suisse<sup>6</sup>. La confiance dans ce système repose sur la considération que chacun porte à la préservation des

ressources naturelles, au bien-être social et à des relations d'échange économique équilibrées.

Si le manque de données – publiques tout du moins – est patent, différentes études et enquêtes<sup>7</sup> ont montré que les producteurs sont souvent les perdants et peinent à vivre de leur travail. L'agriculture est ainsi massivement subventionnée par la Confédération via les paiements directs.

Ces subventions ne suffisent pour autant pas toujours. L'agriculture suisse est en difficulté et le secteur du lait, hautement symbolique en Suisse, est l'un des exemples marquant de cette situation. En 20 ans, le nombre de producteurs laitiers a diminué de plus de moitié<sup>8</sup>. La production du lait ne paie souvent pas : le litre est acheté en moyenne entre 55 et 65 centimes au producteur<sup>9</sup>, alors que les coûts de production se situent autour de 98 centimes par litre<sup>10</sup>.

Les autres secteurs font également bien souvent face aux mêmes défis. Le nombre d'exploitations agricoles est passé de près de 69'000 à moins de 49'000 entre 2001 et 2021<sup>11</sup>. Mais avec quelles conséquences ?

Les fermes sont moins nombreuses mais plus vastes et plus productives<sup>12</sup>. Ces grandes exploitations sont-elles cependant compatibles avec une agriculture biologique et écologique, dans un contexte d'urgence climatique, et alors que le secteur agricole représentait 14% des émissions de gaz à effet de serre en 2021<sup>13</sup> ?

D'avantage de données économiques sur les chaînes d'approvisionnement alimentaires, quel que soit le type d'agriculture et les tailles d'exploitations, permettrait une meilleure visibilité sur la pérennité de l'ensemble du secteur alimentaire suisse.

Certains outils ont certes été développés pour mesurer les coûts de production supportés par les agriculteurs, mais ils ne concernent que certaines filières (lait, raisin, arboriculture)<sup>14</sup> ou ne

calculent pas la répercussion des coûts fixes, propres à chaque exploitation<sup>15</sup>. De plus, ces estimations de coûts ne traitent pas de la répartition de la valeur dans l'entièreté de la chaîne. La situation reste donc largement perfectible et les efforts d'analyse des données doivent se multiplier.

La présente étude entend participer à cet effort en prenant une photographie de la répartition des coûts et profits dans huit chaînes d'approvisionnement de certains produits suisses issus de l'agriculture biologique et certifiés bio.

A cette fin, de nombreuses données ont été récoltées chez chacun des agriculteurs et entreprises qui composent ces chaînes avec pour objectif, d'une part, d'estimer si les coûts de production de chacun des acteurs sont couverts par le prix de vente et, d'autre part, de comparer les profits dégagés par chacun. Pour ce faire, nous avons suivi la méthodologie Transparent Profit™, développée par l'entreprise Equal Profit Sàrl et présentée dans la section suivante.



# MÉTHODOLOGIE

## Concept

Dans une chaîne d'approvisionnement, chacun des acteurs supporte des coûts de production (incluant les coûts de transport) pour chaque kilo d'un bien produit. Il vend ce bien au maillon suivant de la chaîne en dégagant, si possible, un profit. L'addition des coûts de production et du profit compose le prix de vente (le prix auquel s'échange la marchandise).

Ce prix de vente représente les coûts d'achat de la marchandise pour le maillon suivant. Ce dernier supporte à son tour des coûts de production puis vend le bien au prochain acteur, en espérant dégager lui aussi un profit. Ce processus continue jusqu'à la vente du bien au consommateur. Le prix au consommateur (18 francs dans notre exemple) est donc composé de l'addition des coûts de production de chacun des acteurs de la chaîne, ainsi que des éventuels profits dégagés par chacun d'entre eux [voir [figure 1](#)].

Pour notre étude de cas, nous avons appliqué la méthode Transparent Profit™ qui consiste à mettre en miroir la proportion des coûts que chacun des acteurs d'une chaîne supporte par rapport à l'ensemble des coûts de la chaîne, face à la proportion des profits de chacun [voir [figure 2](#)].

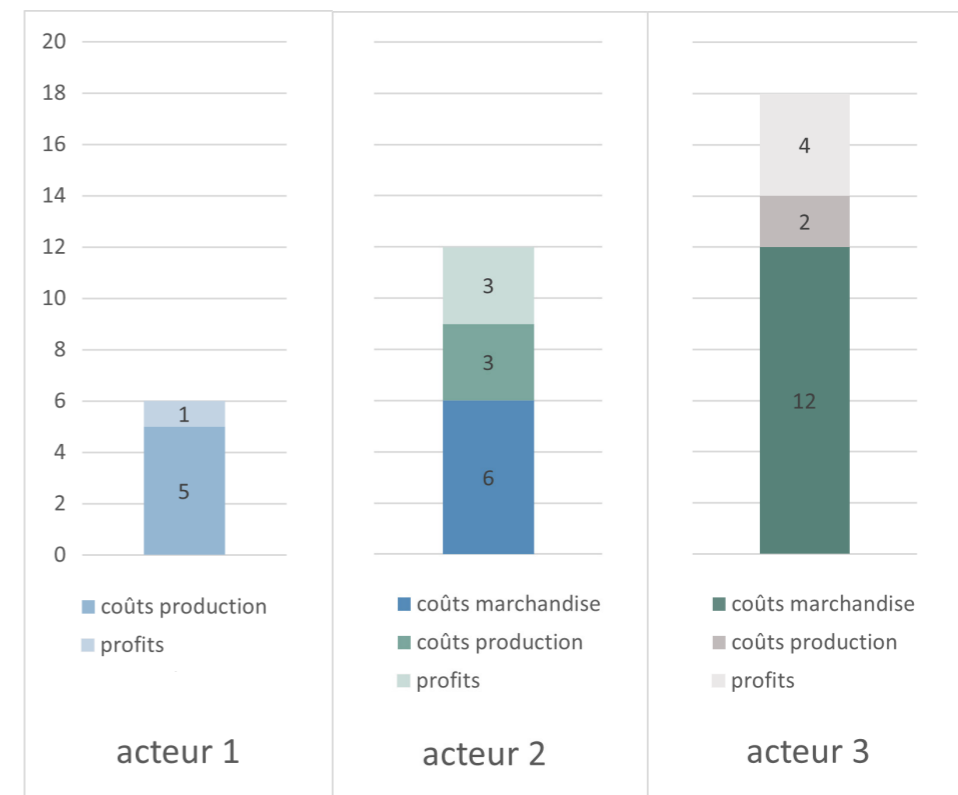


Figure 1 : exemple fictif de la composition des coûts et profits de chacun des acteurs d'une chaîne d'approvisionnement.

	Coût de production (CHF)	% coûts	Profits (CHF)	% profits
Acteur 1	5.-	50%	1.-	13%
Acteur 2	3.-	30%	3.-	38%
Acteur 3	2.-	20%	4.-	50%
<b>Total</b>	<b>10.-</b>	<b>100%</b>	<b>8.-</b>	<b>100%</b>

Figure 2 : exemple fictif de répartition des coûts et profits au sein d'une chaîne d'approvisionnement.



## Produits étudiés

La première étape a été de sélectionner les produits à étudier, selon plusieurs critères. Premièrement, nous avons privilégié des produits simples, avec peu d'ingrédients et peu ou pas transformés, afin de simplifier l'étude des coûts de production.

Par ailleurs, nous sommes partis des détaillants pour pouvoir étudier l'entièreté de la structure financière d'une chaîne d'approvisionnement. La sélection des produits étudiés est donc restreinte à la gamme vendue par ces détaillants.

Les huit produits sélectionnés sont tous produits en Suisse, issus de l'agriculture biologique et certifiés bio.

Les produits retenus sont les suivants :

1. Farine blanche de blé
2. Farine mi-blanche de blé
3. Farine bise d'épeautre
4. Lait entier pasteurisé
5. Yoghourt nature
6. Yoghourt à la vanille
7. Tomates cerises
8. Fenouil

## Cartographie

La deuxième étape a consisté à cartographier les acteurs principaux intervenant dans ces huit chaînes d'approvisionnement, afin de comprendre le rôle de chacun. Ci-dessous un exemple pour le lait [voir [figure 3](#)].



*Figure 3* : cartographie de la chaîne d'approvisionnement d'une brique d'un litre de lait entier pasteurisé.

Toutes les chaînes étudiées sont de structure relativement simple. Chacune des étapes de la chaîne a par ailleurs été entièrement réalisée en Suisse.

Il est à noter qu'outre les acteurs principaux, d'autres acteurs interviennent de manière indirecte dans les chaînes d'approvisionnement, tels que divers prestataires externes (fabricants d'emballages, transporteurs, entrepôts, etc.), qui ne sont néanmoins pas directement en charge de la production du bien analysé, et n'apparaissent ainsi pas dans nos analyses. Leurs coûts sont cependant intégrés dans les coûts des différents acteurs principaux, en tant que prestations effectuées par des tiers ou coûts de matériel.





## Collecte des données

Les acteurs sélectionnés ont été contactés afin qu'ils partagent des informations sur leur exploitation ou leur entreprise. Les types de données récoltées sont de trois ordres :

1. Informations générales: toutes les informations permettant de comprendre au mieux la structure ou le fonctionnement d'une exploitation agricole ou d'une entreprise: ce qu'elle produit, sa taille, etc.
2. Informations financières: les revenus et dépenses de l'exploitation ou de l'entreprise, afin de calculer de la manière la plus précise possible les coûts et profits engendrés par la production du bien analysé.
3. Quantités: les quantités produites et vendues, nécessaires pour connaître les coûts et les profits d'une unité du bien analysé.

L'analyse ayant été réalisée entre 2022 et 2023, nous nous sommes basés sur des données de 2021, c'est-à-dire le dernier exercice comptable révolu à la date de collecte des informations. Cependant, à des fins de comparaison, nous avons également récolté dans certains cas des informations pour les années 2020 et 2022.

Les types de sources diffèrent selon les acteurs. Une auto-évaluation détaillée la plus objective possible des acteurs est nécessaire pour analyser les coûts engendrés par un bien en particulier [voir l'analyse des données en page 19]. De plus, dans certains cas, les déclarations des acteurs ont été appuyées par des documents comptables ou des factures [voir [figure 4](#)].

Cette étude de cas a été réalisée avec un petit nombre d'acteurs. Elle ne se veut ainsi pas représentative de l'ensemble du secteur.

	Documents comptable	Factures	Auto-évaluation
Producteur blé		X	X
Producteur épeautre		X	X
Producteur lait	X		X
Producteur tomates			X
Producteur fenouil			X
Fournisseurs vanille			X
Fournisseurs sucre			X
Transformateur farine blé			X
Transformateur farine épeautre			X
Transformateur lait			X
Transformateur yoghourts			X
Grossistes			X
Distributeurs		X	X

*Figure 4*: types de données récoltées selon les acteurs.

## Traitement des données et anonymisation

Toutes les données collectées ont été traitées de manière confidentielle par les auteurs de l'étude. Après analyse, l'entièreté des données a été anonymisée pour respecter le secret commercial des participants.

	Coût totaux (CHF)	Clé de répartition	Coûts spécifiques alloués au bien analysé (CHF)
Tracteur	14'000	50%	7'000
Entrepôt	8'000	25%	2'000
Main d'œuvre	10'000	60%	6'000

Figure 5 : exemple fictif et simplifié d'allocation des coûts en fonction d'une clé de répartition

	Coût totaux d'un produit (CHF)	Quantité vendue (kg)	Coûts spécifiques alloués au bien analysé (CHF)	% coûts
Acteur 1	30'000	2'000 kg	15	30%
Acteur 2	15'000	1'500 kg	10	20%
Acteur 3	10'000	400 kg	25	50%
<b>Total</b>			<b>50</b>	<b>100%</b>

Figure 6 : exemple fictif de calcul des coûts par kilo produit pour chaque acteur.

## Analyse des données

### Calcul des coûts

Lors de l'analyse des données, l'ensemble des coûts pour produire et distribuer un bien sont pris en compte. Cela comprend notamment les coûts de transport, de matériel, de main-d'œuvre (y compris le chef d'exploitation), les coûts administratifs ou les coûts financiers. Pour simplifier, ces coûts sont appelés « coûts de production ».

La principale difficulté réside dans le fait d'isoler la part des coûts de production d'un bien en particulier, parmi l'ensemble des coûts supportés par exploitation ou une entreprise qui en produit plusieurs. Si certains coûts sont spécifiques à une production particulière, d'autres concernent plusieurs biens, ou relèvent de frais généraux. Il convient alors de déterminer, par exemple, dans quelle mesure telle machine est employée pour la production du bien analysé, ou quelle charge de travail représente la production de ce même bien en comparaison à l'ensemble des heures de travail effectuées dans l'entreprise. Cette ventilation des coûts se fait sur la base d'une **clé de répartition**. En d'autres termes, il s'agit de déterminer un pourcentage d'allocation d'une ressource (humaine ou non) à un bien en particulier, puis de multiplier les coûts totaux d'une catégorie par ce pourcentage, afin d'obtenir les coûts spécifiques à ce bien [voir figure 5].

Pour chacune des lignes de compte, différents critères peuvent être utilisés: le temps alloué, la surface utilisée, le nombre d'employés/travailleurs nécessaires, etc. C'est l'acteur concerné qui détermine lui-même la clé de répartition la plus pertinente. Dans l'exemple fictif ci-contre [voir figure 5], on comprend que le tracteur est utilisé la moitié du temps pour la production du bien analysé, que 25% de la surface de l'entrepôt est utilisée pour stocker ce bien, et que 60% du temps travaillé l'est pour produire et distribuer ce bien. Cette clé de répartition représente ce que l'acteur estime refléter la réalité du moment, mais elle peut être amenée à évoluer selon les années.

Une fois que les coûts totaux se rapportant à un produit donné sont établis, l'étape suivante consiste à diviser ces coûts par la quantité vendue, afin d'obtenir les coûts par kilo, qui pourront ainsi servir de point de comparaison entre les différents acteurs [voir figure 6].

A noter que pour produire un kilo du bien vendu au consommateur, les produits utilisés subissent souvent des pertes. Il faut ainsi une quantité X de blé, supérieure à un kilo, pour produire un kilo de farine. C'est cette quantité X qui est prise en compte.

Les coûts mesurés sont les coûts par kilo de production (et dans certains cas de distribution, tels que les frais d'acheminement, stockage et livraison) supportés par chaque acteur. **Ils n'englobent pas les coûts d'achat de la marchandise**, c'est-à-dire le prix de vente (l'addition des coûts et profits) de l'acteur précédent dans la chaîne.



### Calculs des profits

Les profits nets (ou «bénéfices nets») sont calculés en déduisant du prix de vente tous les coûts supportés par un acteur, à savoir les coûts de production, ainsi que les coûts d'achat de la marchandise.

$$\begin{array}{r} \text{PRIX DE VENTE} \\ - \text{COÛTS DE PRODUCTION} \\ - \text{COÛTS DE MARCHANDISE} \\ \hline = \text{PROFITS} \end{array}$$

A noter que les données récoltées concernant le prix d'échange des marchandises différaient parfois: un vendeur pouvait indiquer un prix de vente au kilo légèrement différent du prix d'achat de la marchandise indiqué par le maillon suivant de la chaîne. Ces différences peuvent être dues aux coûts d'acheminement, stockage ou livraison qui ne sont pas pris en compte par l'une ou l'autre partie, bien qu'inclus dans la méthodologie de calcul. Dans de tels cas et faute de justificatifs nous permettant de contrôler ces données, nous avons pris en compte une valeur moyenne.

### Représentations graphiques

Les résultats sont présentés sous forme de graphiques représentant la part des coûts supportés par chacun des acteurs et mis en miroir avec leur part des profits. Chaque barre est divisée en différents segments dont la taille est proportionnelle aux coûts ou profits des acteurs.

### Paiements directs

Certains exploitants agricoles nous ont communiqué les paiements directs qu'ils recevaient de la Confédération. Dans la présentation des résultats, nous avons ainsi différencié les profits (ou pertes) avec et sans les paiements directs.

### Taxe sur la valeur ajoutée

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) n'a pas été comptabilisée dans le calcul des coûts pour plusieurs raisons. Premièrement, elle n'est pas systématiquement appliquée lors d'une transaction entre deux acteurs. Par ailleurs, lorsqu'elle l'est, l'acheteur peut demander son

remboursement. Au final, la TVA ne s'applique que sur les consommateurs, qui n'entrent pas dans le champ de cette étude.

### Ateliers de restitution

Tous les acteurs participant à l'étude ont été invités à participer à un atelier en ligne de présentation des résultats de notre analyse. 71% des participants à l'étude étaient présents et ont pu faire part de leurs observations et remarques. Certaines de ces remarques sont indiquées en marge des résultats présentés dans la section suivante, pour aider à contextualiser les chiffres obtenus.

### Validation des données

Ce rapport a été soumis, avant publication, à la relecture de chacun des participants afin que ceux-ci puissent faire part de leurs commentaires et donner leur approbation quant aux résultats obtenus.

## RÉSULTATS

Les résultats ci-dessous présentent les chiffres en francs suisses obtenus lors du calcul des coûts de production ainsi que des profits de chacun des acteurs. Ils ont été arrondis au centime.

# FARINE BLANCHE DE BLÉ



**Agriculteur :** Le producteur de blé supporte d'importants coûts fixes. Sa production de céréales étant relativement petite, cela implique des coûts unitaires importants pour sa production de blé, notamment en raison des amortissements, répartis sur une faible quantité.

**Transformateur :** Les frais principaux du transformateur viennent des coûts d'emballage. Le prix de vente au consommateur relativement bas de la farine blanche entraîne des répercussions sur toute la chaîne et implique que le transformateur ne peut dégager de profit sur ce produit.

**Grossiste :** Le grossiste ne génère quasiment pas de bénéfice puisqu'il revend au détaillant du même groupe. Ses frais sont essentiellement dus à la logistique.

**Détaillant :** Comme sur l'ensemble des chaînes étudiées, les coûts de logistique constituent l'essentiel des frais supportés par le détaillant, qui dégage peu de profits.

Le producteur de céréales pointe du doigt la difficulté de mesurer les coûts fixes et préconise de travailler avec les bases de données de centres comme l'Agroscope (recherche agricole). Il souligne également que les faibles profits d'un produit peuvent être compensés par un autre.

## 30 CENTIMES

de déficit par kg de farine vendu, répartis sur l'ensemble de la chaîne (en incluant les paiements directs).

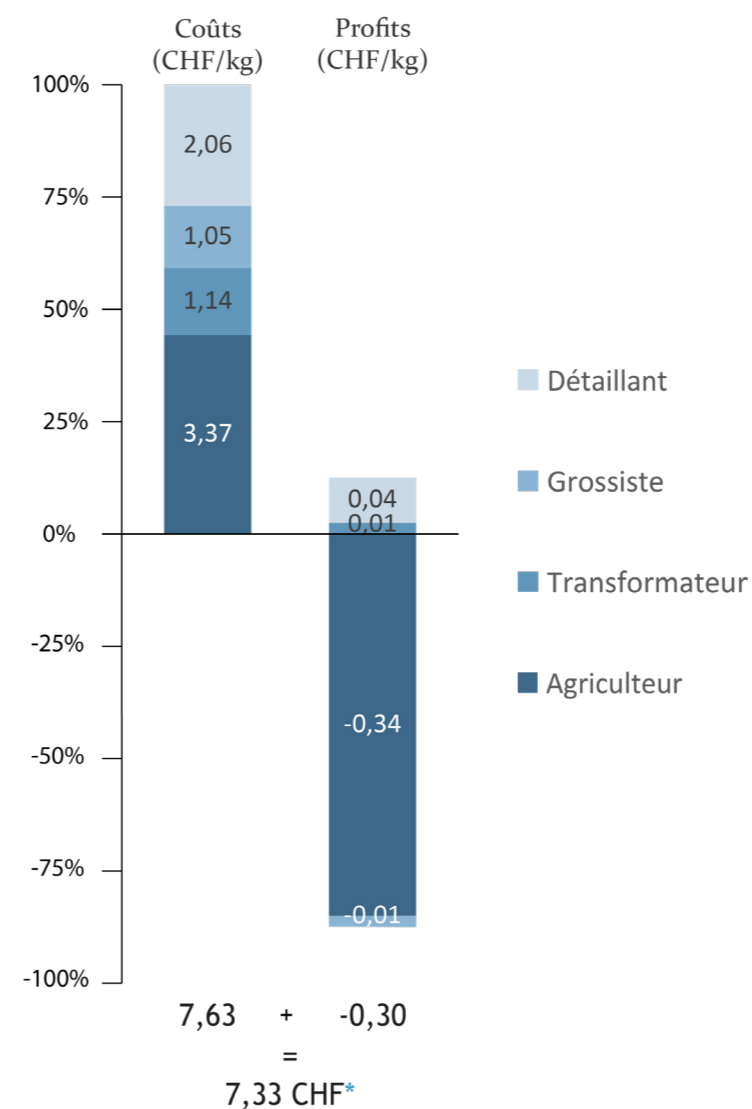


Cette chaîne d'approvisionnement est marquée par une perte globale de 30 centimes par kilo, qui s'explique essentiellement par le déficit supporté par l'agriculteur, ceci malgré les paiements directs de la Confédération. Sans cela, le déficit atteindrait 1,70 francs.

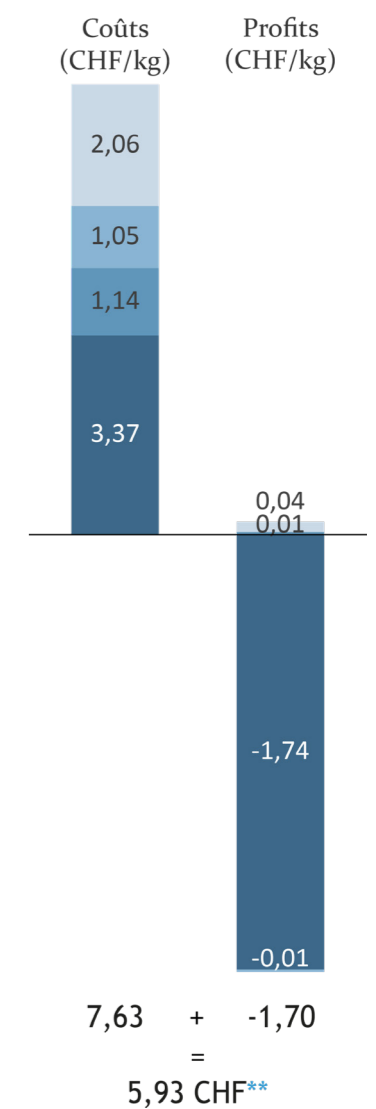
Le cahier des charges des agriculteurs est particulièrement élevé pour les produits certifiés de l'agriculture biologique, ce qui augmente leurs coûts. Les pertes de l'agriculteur sur une production donnée peuvent être néanmoins compensées par des profits sur un autre produit.

	Coût (CHF/kg)	% coûts	Profits <b>avec</b> paiement directs (CHF/kg)	Profits <b>sans</b> paiement directs (CHF/kg)
Détaillant	2,06	27%	0,04	0,04
Grossiste	1,05	14%	-0,01	-0,01
Transformateur	1,14	15%	0,01	0,01
Agriculteur	3,37	44%	-0,34	-1,74
<b>Total</b>	<b>7,63</b>	<b>100%</b>	<b>-0,30</b>	<b>-1,70</b>

**Avec paiements directs**



**Sans paiements directs**



\* Le total représente les revenus issus de la vente au consommateur et ceux venant des paiements directs de la Confédération.

\*\* Le total représente les revenus issus uniquement de la vente au consommateur.



# FARINE MI-BLANCHE DE BLÉ



Le producteur de céréales souligne que sa production est petite en comparaison à sa production de légumes, ce qui explique des coûts élevés par kilo pour ses céréales, largement dus à ses coûts fixes, alors que les légumes sont par exemple plus rentables. Il ajoute que 2021 était une mauvaise année pour la production céréalière.

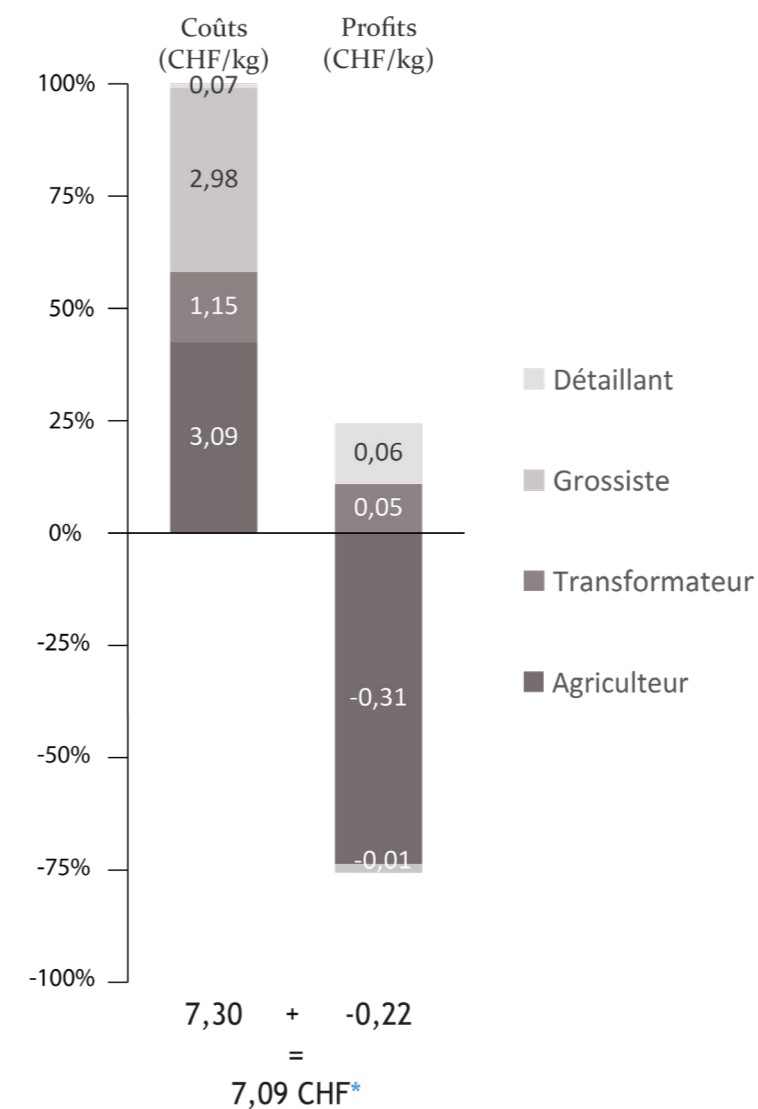
## 31 CENTIMES

de déficit par kg de blé produit par l'agriculteur (en incluant les paiements directs)..

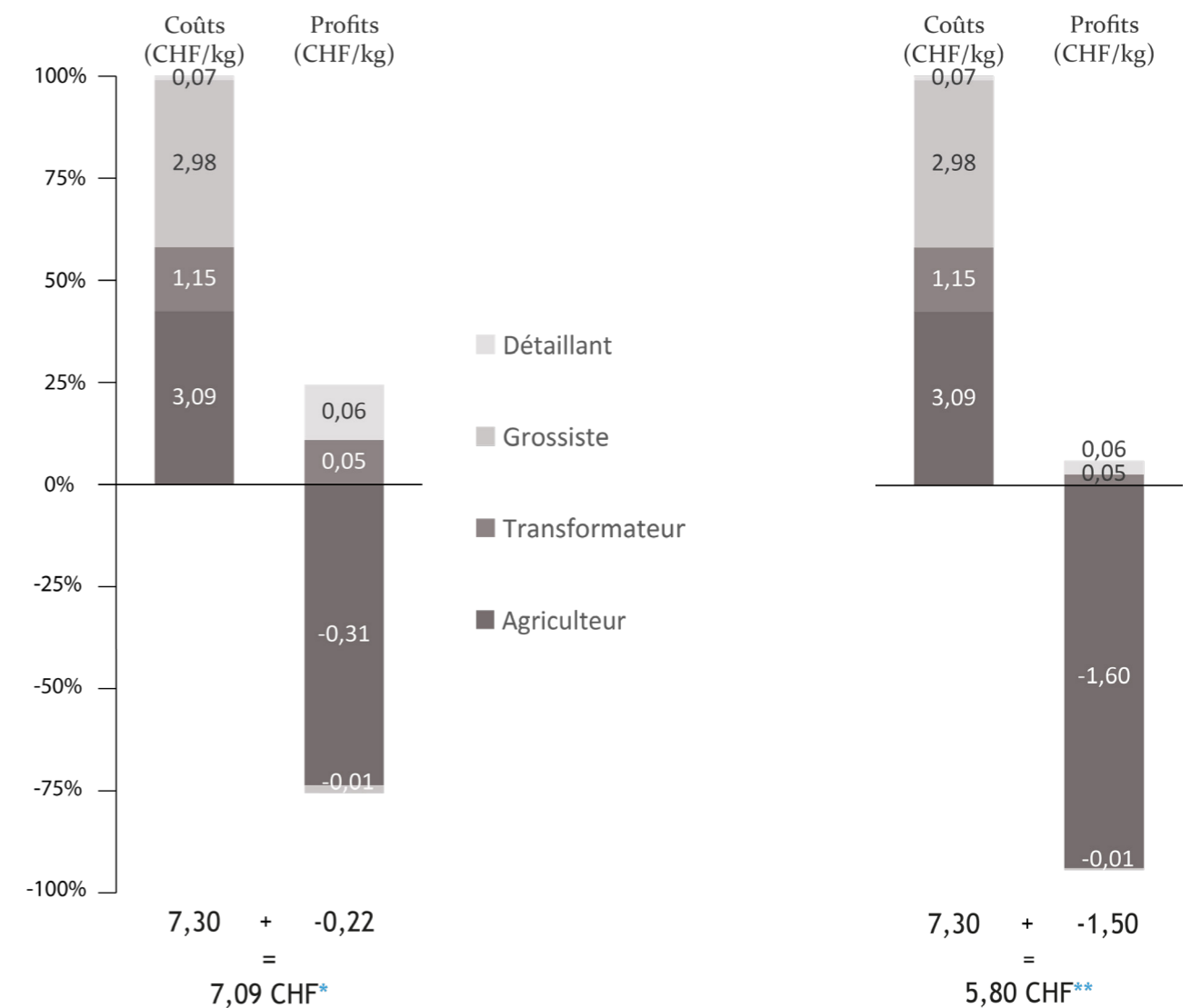


	Coût (CHF/kg)	% coûts	Profits <b>avec</b> paiement directs (CHF/kg)	Profits <b>sans</b> paiement directs (CHF/kg)
Détaillant	0,07	1%	0,06	0,06
Grossiste	2,98	41%	-0,01	-0,01
Transformateur	1,15	16%	0,05	0,05
Agriculteur	3,09	42%	-0,31	-1,60
<b>Total</b>	<b>7,30</b>	<b>100%</b>	<b>-0,22</b>	<b>-1,50</b>

**Avec paiements directs**



**Sans paiements directs**



\* Le total représente les revenus issus de la vente au consommateur et ceux venant des paiements directs de la Confédération.

\*\* Le total représente les revenus issus uniquement de la vente au consommateur.

# FARINE BIÈRE D'ÉPEAUTRE



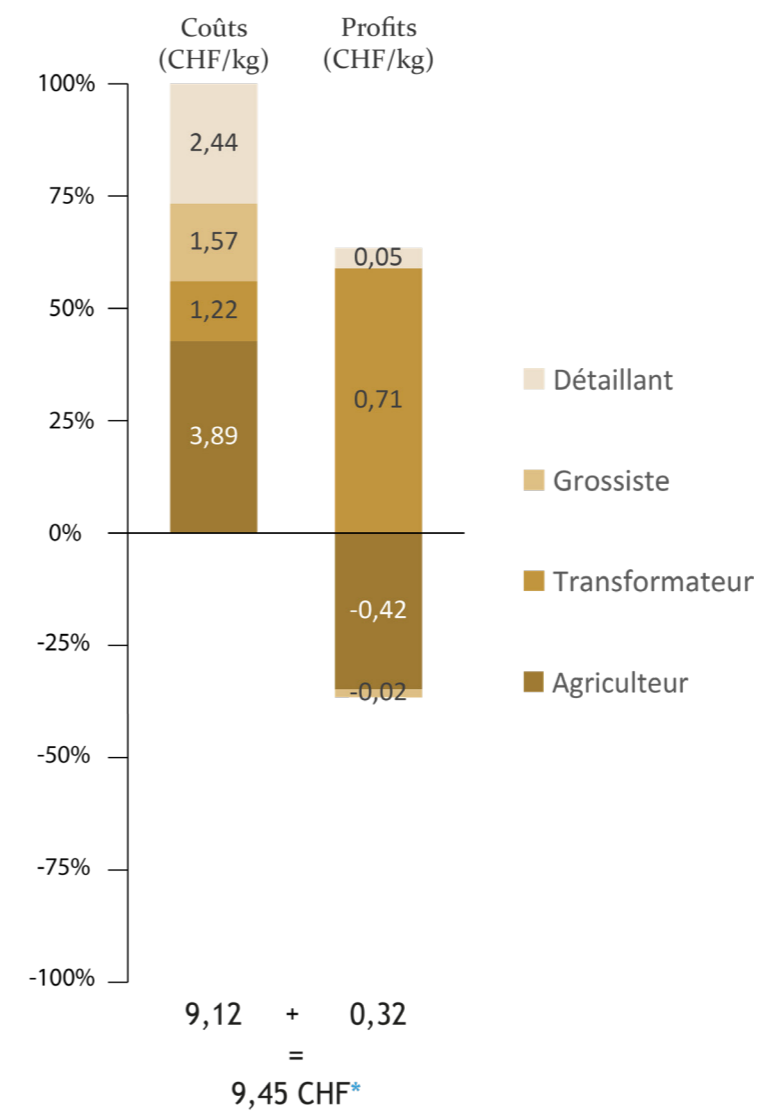
## 42 CENTIMES

de déficit par kg d'épeautre produit par l'agriculteur (en incluant les paiements directs)

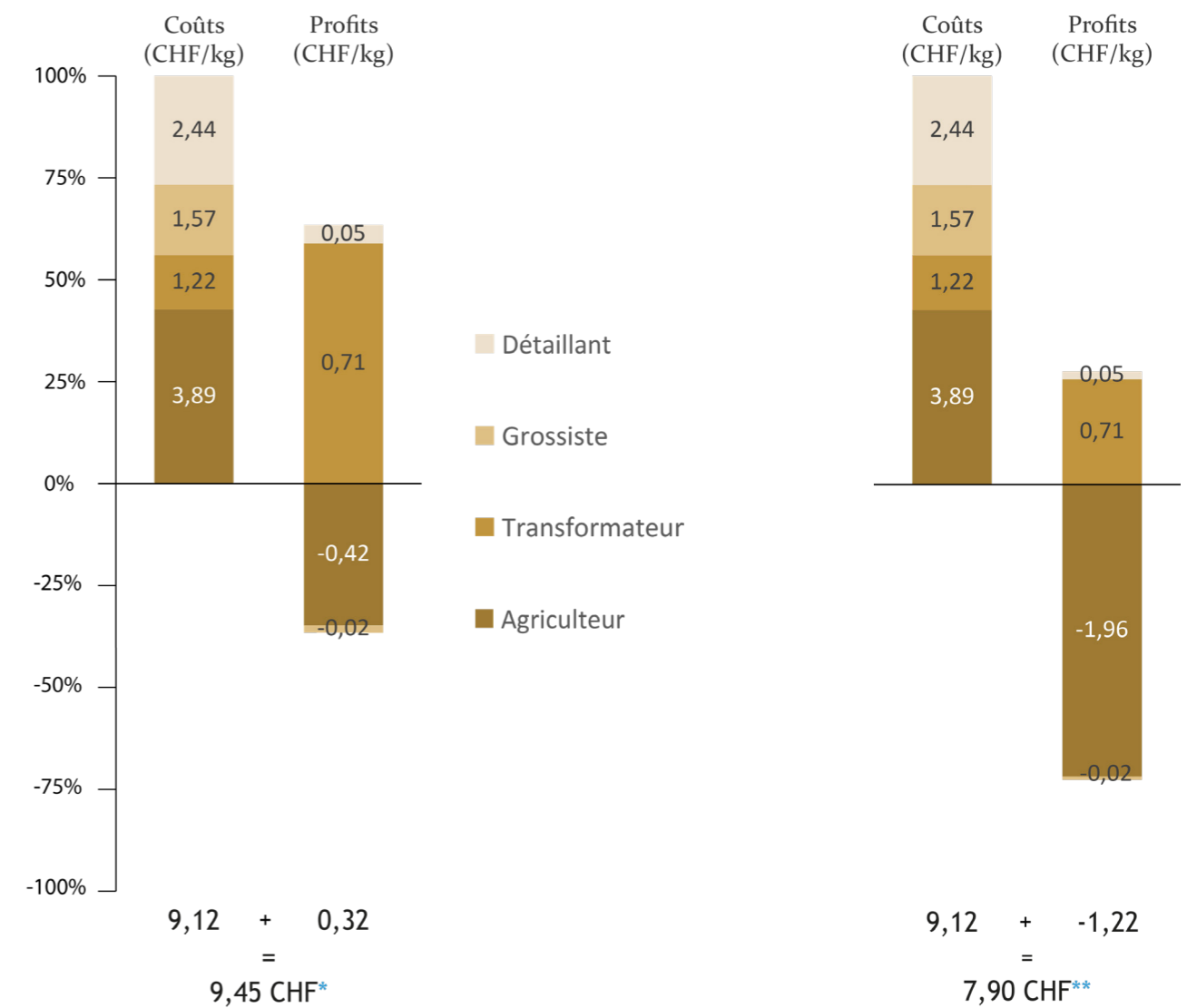


	Coût (CHF/kg)	% coûts	Profits <b>avec</b> paiement directs (CHF/kg)	Profits <b>sans</b> paiement directs (CHF/kg)
Détaillant	2,44	27%	0,05	0,05
Grossiste	1,57	17%	-0,02	-0,02
Transformateur	1,22	13%	0,71	0,71
Agriculteur	3,89	43%	-0,42	-1,96
<b>Total</b>	<b>9,12</b>	<b>100%</b>	<b>-0,32</b>	<b>-1,22</b>

**Avec paiements directs**



**Sans paiements directs**



\* Le total représente les revenus issus de la vente au consommateur et ceux venant des paiements directs de la Confédération.

\*\* Le total représente les revenus issus uniquement de la vente au consommateur.



# LAIT ENTIER



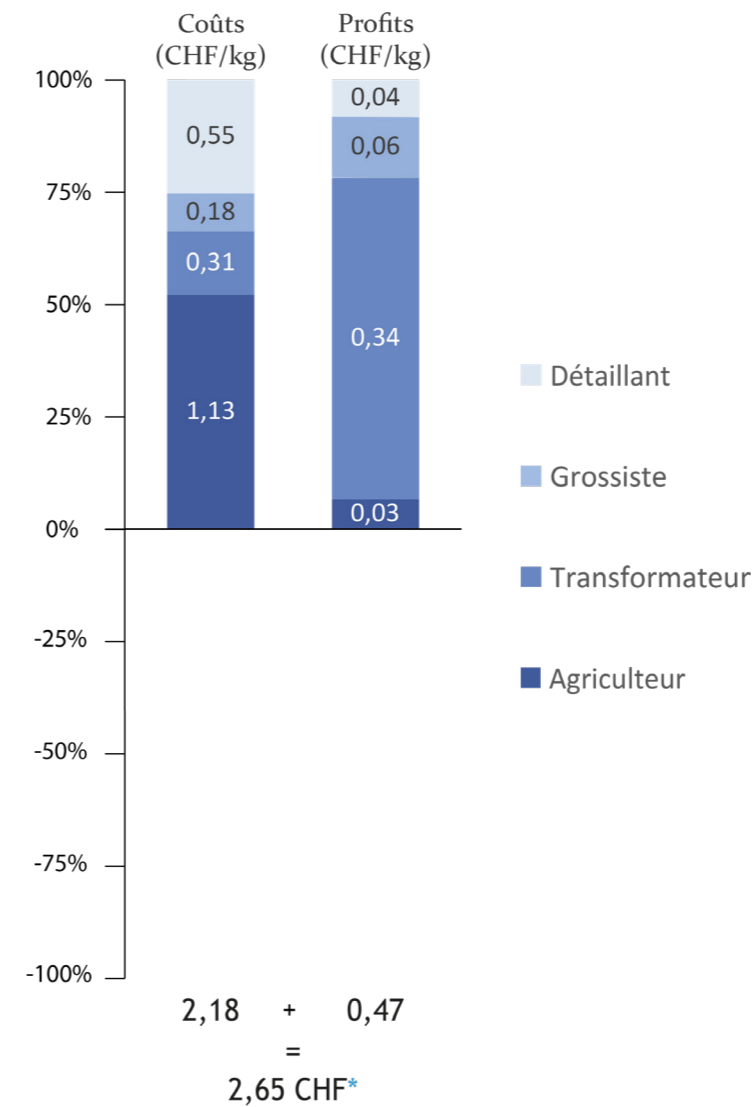
Le producteur de lait indique n'avoir pas eu à fournir trop d'efforts pour sa participation à l'étude. Les chiffres obtenus le concernant lui semblent correspondre à la réalité.



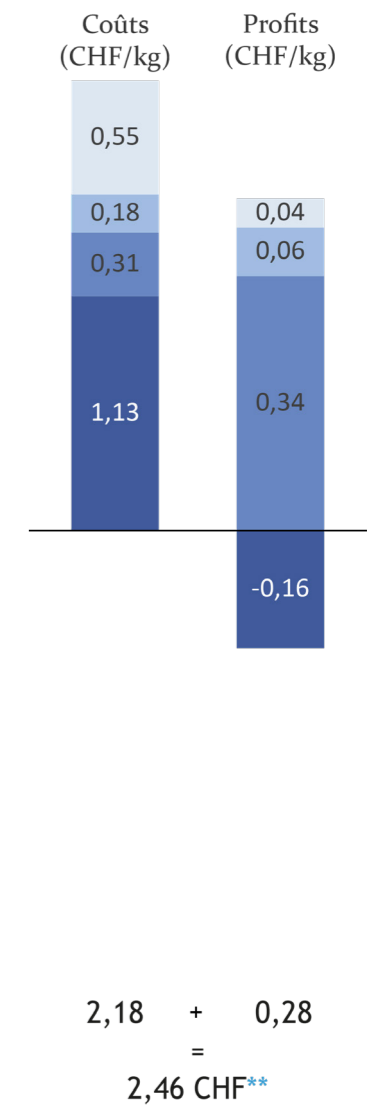
72%  
des profits captés par le transformateur.

	Coût (CHF/kg)	% coûts	Profits <b>avec</b> paiement directs (CHF/kg)	Profits <b>sans</b> paiement directs (CHF/kg)
Détaillant	0,55	25%	0,04	0,04
Grossiste	0,18	8%	0,06	0,06
Transformateur	0,31	14%	0,34	0,34
Agriculteur	1,13	52%	0,03	-0,16
<b>Total</b>	<b>2,18</b>	<b>100%</b>	<b>0,47</b>	<b>0,28</b>

**Avec paiements directs**



**Sans paiements directs**



\* Le total représente les revenus issus de la vente au consommateur et ceux venant des paiements directs de la Confédération.

\*\* Le total représente les revenus issus uniquement de la vente au consommateur.

# YOGHOURT NATURE



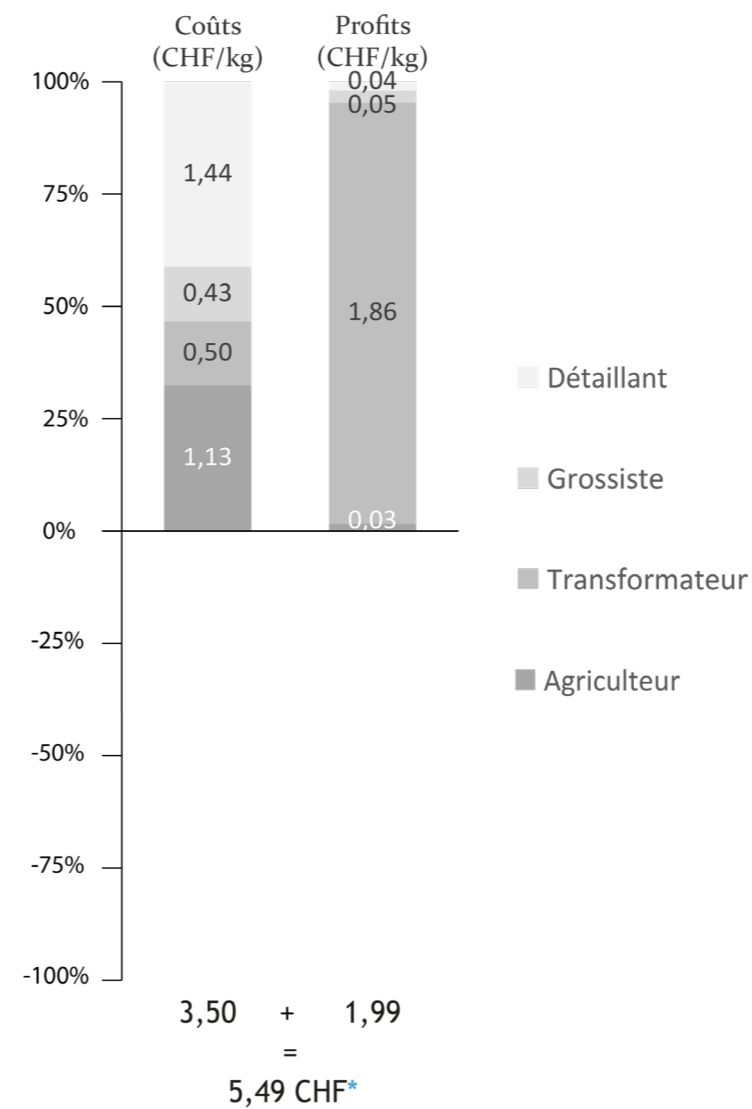
Un détaillant met en avant le fait qu'avoir un large assortiment de produits en petite quantité est particulièrement coûteux pour lui. Il précise également que les ventes augmentent quand l'offre des agriculteurs suisses en vente directe à la ferme est moindre. Sa clientèle a tendance à acheter directement aux producteurs lorsque c'est possible, et à se replier sur ses magasins, hors saison. Il souligne enfin que les produits simples tels que le lait et le yoghourt sont indispensables à avoir en rayon, mais ne sont pas vraiment rentables pour lui.

Alors que la production de céréales implique, dans notre étude de cas, un déficit systématique pour le producteur, la production laitière assure à un autre agriculteur de rentrer dans ses frais, avec l'aide des paiements directs de la Confédération.

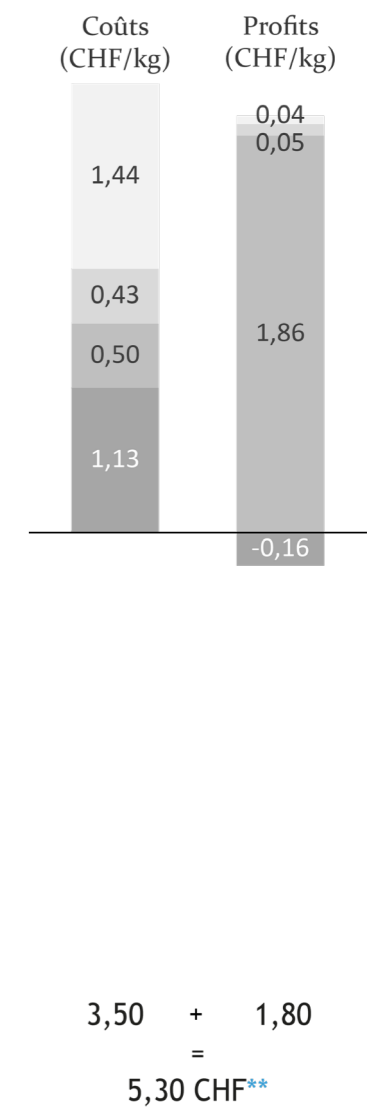


	Coût (CHF/kg)	% coûts	Profits <b>avec</b> paiement directs (CHF/kg)	Profits <b>sans</b> paiement directs (CHF/kg)
Détaillant	1,44	41%	0,04	0,04
Grossiste	0,43	12%	0,05	0,05
Transformateur	0,50	14%	1,86	1,86
Agriculteur	1,13	32%	0,03	-0,16
<b>Total</b>	<b>3,50</b>	<b>100%</b>	<b>1,99</b>	<b>1,80</b>

**Avec paiements directs**



**Sans paiements directs**



\* Le total représente les revenus issus de la vente au consommateur et ceux venant des paiements directs de la Confédération.

\*\* Le total représente les revenus issus uniquement de la vente au consommateur.

# YOGHOURT VANILLE



Les fournisseurs de sucre et de vanille, tout comme les détaillants, soulignent les coûts élevés de logistique compte tenu des quantités limitées vendues. Ils insistent également sur le fait que ces coûts sont marginalement bien moindres dans la grande distribution, qui opère avec des palettes entières de produits quand les petits détaillants comme ceux de notre étude traitent des quantités bien plus réduites. En particulier, les détaillants de produits issus de l'agriculture biologique ont des marges bien plus faibles que celles de l'agriculture conventionnelle.

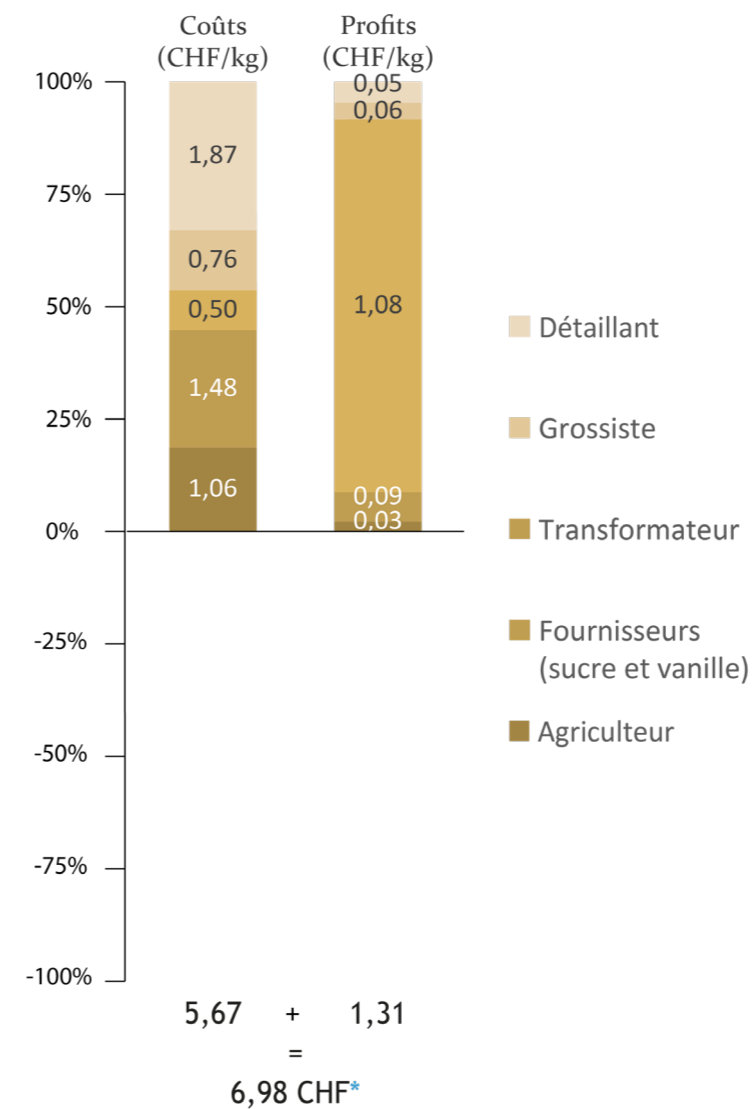
Les coûts de production de ce yoghurt sont particulièrement variables, en raison du cours très volatile de la vanille. Néanmoins, une constante se dégage : les profits sont captés majoritairement par le transformateur, dont les coûts fluctuent moins.



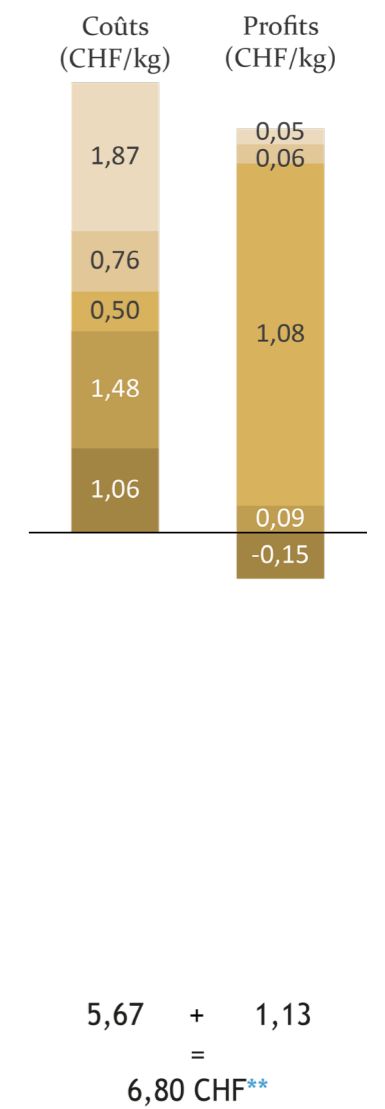
	Coût (CHF/kg)	% coûts	Profits <b>avec</b> paiement directs (CHF/kg)	Profits <b>sans</b> paiement directs (CHF/kg)
Détaillant	1,87	33%	0,05	0,05
Grossiste	0,76	13%	0,06	0,06
Transformateur	0,50	9%	1,08	1,08
Fournisseurs (sucre et vanille)	1,48*	26%	0,09	0,09
Agriculteur (lait)	1,06	19%	0,03	-0,15
<b>Total</b>	<b>5,67</b>	<b>100%</b>	<b>1,31</b>	<b>1,13</b>

\* Les coûts des fournisseurs de vanille et des fournisseurs de sucre intègrent les frais d'achat de la matière première aux producteurs locaux, qui se montent à 1,01 CHF (vanille et sucre cumulés) par kilo de yoghurt.

**Avec paiements directs**



**Sans paiements directs**



\* Le total représente les revenus issus de la vente au consommateur et ceux venant des paiements directs de la Confédération.

\*\* Le total représente les revenus issus uniquement de la vente au consommateur.



# TOMATES CERISES



Le producteur de tomates précise que la production est encore jeune. En 2021, la production était encore faible et il avait encore tout à apprendre, ce qui explique des coûts particulièrement élevés. L'expertise et la quantité produite ont par la suite augmenté, mais les prix de l'énergie également, ce qui fait que les coûts restent élevés.

Le producteur nous a par ailleurs fourni les données concernant sa production de tomates mais ne nous a pas précisé le montant des paiements directs qu'il reçoit, raison pour laquelle nous avons uniquement calculé les profits avec paiements directs.



	Coût (CHF/kg)	% coûts	Profits <b>avec</b> paiement directs (CHF/kg)
Détaillant	10,57	39%	0,16
Grossiste	6,00	22%	0,30
Agriculteur	10,66	39%	-0,86
<b>Total</b>	<b>27,24</b>	<b>100%</b>	<b>-0,40</b>

**Avec paiements directs**



\*Le total représente les revenus issus de la vente au consommateur et ceux venant des paiements directs de la Confédération.

# FENOUIL



Le producteur de fenouil indique que 2021 était une année faste, où les conditions climatiques ont permis un rendement de 20% à 30% plus élevé qu'à l'accoutumée.

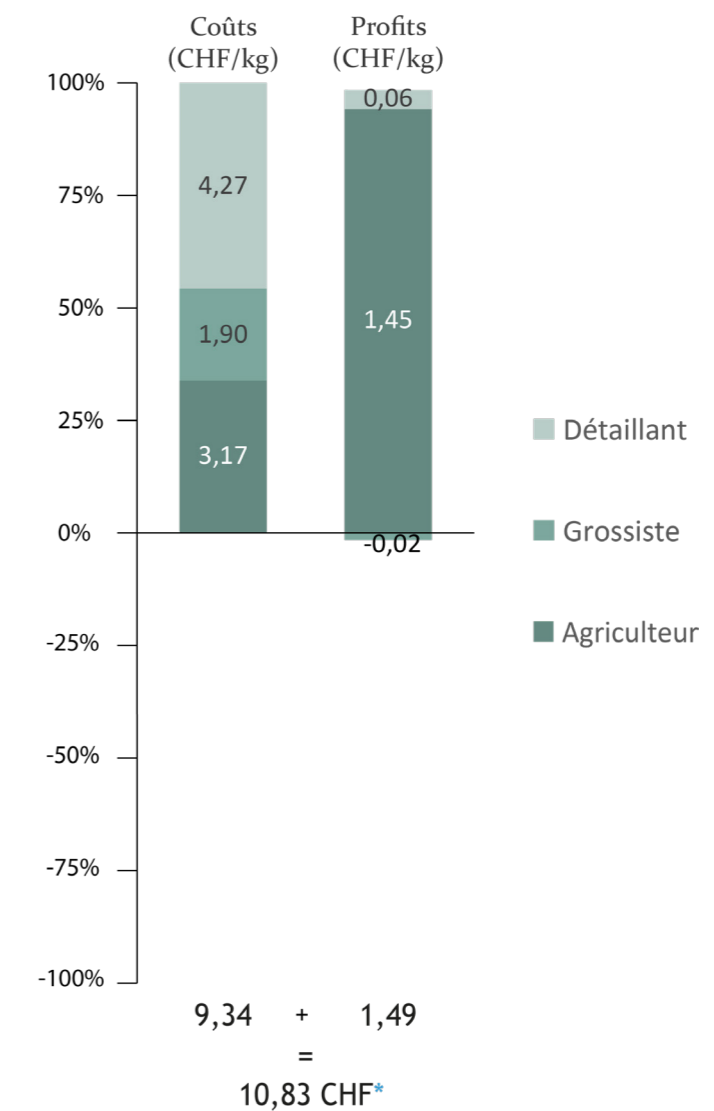
Il ne nous a, lui non plus, pas indiqué le montant des paiements directs perçus, c'est pourquoi nous avons uniquement calculé les profits avec paiements directs.

Le grossiste et le détaillant faisant peu de marge pour des raisons structurelles, la quasi-totalité des profits est captée par l'agriculteur, un phénomène amplifié par l'année faste que représentait 2021 pour la culture du fenouil.



	Coût (CHF/kg)	% coûts	Profits <b>avec</b> paiements directs (CHF/kg)
Détaillant	4,27	46%	0,06
Grossiste	1,90	20%	-0,02
Agriculteur	3,17	34%	1,45
<b>Total</b>	<b>9,34</b>	<b>100%</b>	<b>1,49</b>

**Avec paiements directs**



\*Le total représente les revenus issus de la vente au consommateur et ceux venant des paiements directs de la Confédération.

## LIMITES

### Représentativité

L'analyse porte sur huit chaînes d'approvisionnement de produits certifiés bio issus de l'agriculture biologique, vendus en petites quantités par un très petit nombre de distributeurs. Les acteurs n'ont pas été sélectionnés de manière à pouvoir être représentatifs. Il s'agit d'exemples, dans des contextes similaires mais avec des spécificités propres à chaque chaîne, qui permettent d'attirer néanmoins l'attention sur la problématique de la répartition de la valeur dans les chaînes d'approvisionnement.

### Qualité des données

La qualité des données existantes peut représenter une des limites de l'étude. Bien que généralement auditées par des experts comptables professionnels, les informations comptables ne sont pas forcément d'une exactitude parfaite. De plus, certaines données – comptables ou techniques – sont le fruit de l'appréciation personnelle de l'acteur qui les fournit, et peuvent être sujettes à des biais ou erreurs. En outre, exactes ou non, les données existantes ne sont la plupart du temps pas assez détaillées pour déterminer précisément les coûts de production d'un bien en particulier, dans des exploitations ou entreprises qui en produisent plusieurs. Les clés de répartition, qui permettent d'allouer des coûts à telle ou telle production, sont l'objet de l'appréciation de l'acteur, ce qui n'assure pas une exactitude à toute épreuve, bien qu'il soit certainement le mieux placé pour procéder à une telle évaluation.

Quelques limites spécifiques de notre étude sont également à signaler :

### Fournisseurs de vanille et de sucre

Un des fournisseurs a souligné ses limites pour évaluer la part de ses coûts fixes alloués à chaque produit. En d'autres termes, il est en mesure d'estimer les coûts directement liés à un produit, mais l'allocation du temps et des ressources fixes de l'entreprise (telle que la main-d'œuvre) diffère grandement d'un produit à l'autre. Cette mesure relève dans ce cas davantage d'une estimation que d'une évaluation précise.

### Détaillants

Les détaillants participant à l'étude ne sont pas en mesure de déterminer les coûts engendrés par chaque produit spécifiquement. Ceux-ci ont donc été évalués en déduisant du prix de vente au consommateur le prix d'achat de la marchandise et en appliquant une marge fixe nette de 1% sur le prix d'achat.

$$\begin{aligned} & \text{PRIX DE VENTE} \\ & - \text{PRIX D'ACHAT DE LA MARCHANDISE} \\ & - 1\% \text{ DU PRIX D'ACHAT DE LA MARCHANDISE} \\ \hline & = \text{COÛTS DES DÉTAILLANTS} \end{aligned}$$

Cette méthode manque de précision puisque la marge n'est vraisemblablement pas la même d'un produit à l'autre, mais elle reflète néanmoins une tendance globale quant aux coûts et profits faits par les détaillants étudiés.

### Prestataires externes

Les acteurs tiers – les prestataires externes qui n'interviennent pas directement dans la fabrication du produit mais sont impliqués dans la chaîne d'approvisionnement en tant que transporteur ou fabricant d'emballage par exemple – n'entrent pas dans le rayon de cette étude. Leurs coûts sont intégrés dans les coûts supportés par les différents acteurs principaux, mais leurs profits restent inconnus.

### Comparabilité des données

Chaque chaîne d'approvisionnement renferme des différences intrinsèques qui limitent la portée d'éventuelles comparaisons. Voici quelques exemples non exhaustifs de ces différences.

### Quantité

Les quantités produites et échangées impactent les coûts de production, puisque de plus petites quantités ne bénéficient pas des mêmes économies d'échelle (les coûts fixes étant répartis sur une quantité moindre de produit, ils représentent une charge supérieure par kilo).

### Année

Selon l'année étudiée, les coûts, profits et rendements ne sont pas les mêmes, puisqu'influencés par de nombreux facteurs, tels que les conditions climatiques qui changent le niveau quantitatif et qualitatif de l'offre avec un impact sur les prix (une offre surabondante ayant le plus souvent l'effet d'exercer une pression à la baisse sur les prix d'achat), les coûts des intrants (énergie, matériaux, etc.) ou encore les demandes des consommateurs. En outre, une bonne année pour un type de produit n'en est pas forcément une pour un autre type de produit. A noter, en ce qui concerne les fruits et légumes, que le système dit des « deux phases » est conçu pour limiter l'effet d'une offre surabondante, avec l'instauration de barrières douanières à la belle



saison, pour protéger la production suisse face à la concurrence étrangère.

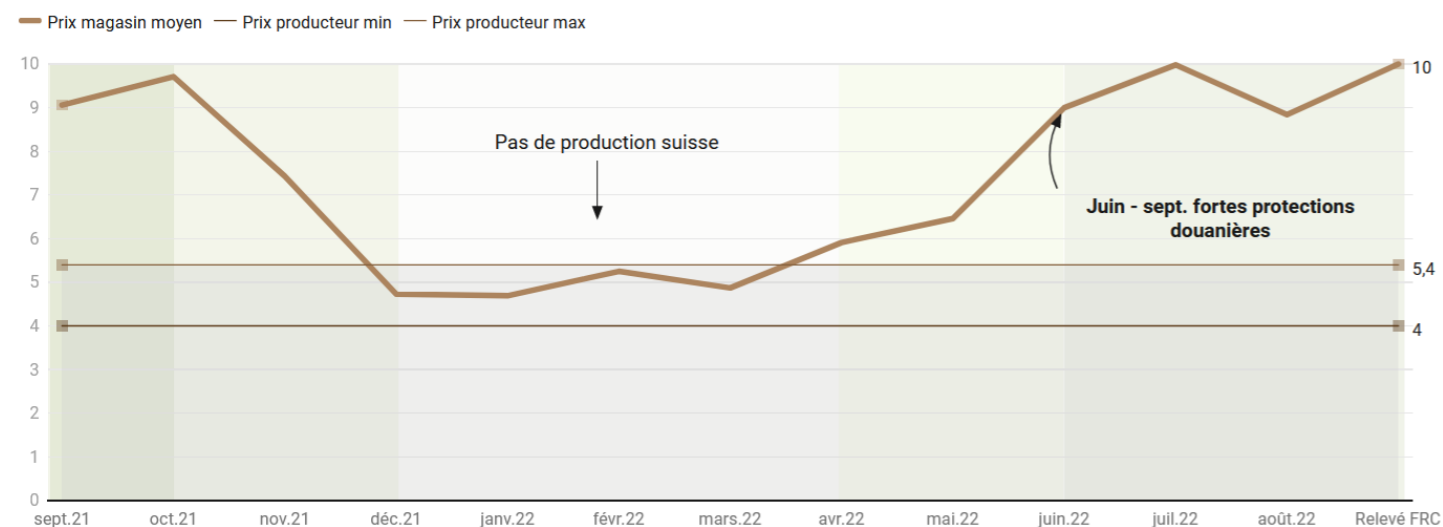


Figure 7 : évolution saisonnière du prix de la tomate cerise. (Source : Fédération romande des consommateurs<sup>16</sup>)

### Différences individuelles

L'expérience du chef d'exploitation et de ses employés, la longévité des bâtiments, des installations fixes, des machines et du matériel, ainsi que de nombreux aspects relevant de la configuration d'une exploitation agricole ou d'une entreprise impacteront les coûts de production. Un agriculteur installé depuis longtemps aura par exemple peut-être déjà amorti comptablement ses machines, installations ou bâtiments, ce qui réduira mécaniquement ses coûts.

## DISCUSSION

### Obtention des données

Pour cette étude, nous avons eu du mal à convaincre les acteurs de partager leur comptabilité, alors qu'Equal Profit a souvent, en d'autres circonstances, eu accès aux comptes de ses partenaires.

La récolte de données requiert une pleine collaboration des acteurs des chaînes d'approvisionnement. Elle peut se trouver entravée par la défiance de ces derniers, qui peuvent se montrer réticents à partager des informations financières, surtout s'ils n'en voient pas l'intérêt immédiat. Ainsi, un acteur contacté et ne faisant finalement pas partie de l'étude s'est dit sursollicité par des demandes de participation à des projets. Un travail intense d'information est donc parfois requis pour convaincre de l'intérêt d'une telle analyse.

Il est à noter que plusieurs acteurs de pays voisins de la Suisse ont été contactés pour participer à cette étude, car fournissant des matières premières à des entreprises suisses. Cependant, sans décliner formellement, ils ont tous montré une certaine réticence et peu d'entrain à collaborer,

raison pour laquelle l'étude ne comprend finalement que des acteurs suisses.

### Type de chaînes

Les chaînes d'approvisionnement analysées dans cette étude aboutissent toutes vers de petits distributeurs et les quantités traitées sont petites. Il est probable que les résultats obtenus – la répartition des coûts et des revenus – soient différents si les produits avaient été vendus en grande surface.

## Risques

Les acteurs font tous face à des risques, mais ceux-ci ne sont pas tous de même nature. Alors que l'agriculteur peut craindre pour la qualité et la quantité de sa récolte, le distributeur peut se retrouver avec des invendus qui se transformeront en perte de revenus. Difficilement quantifiables et monétisables, les risques ne sont pas pris en compte dans cette étude.

Les chaînes d'approvisionnement internationales comprennent en outre des risques spécifiques. C'est le cas dans notre étude pour l'approvisionnement en vanille et en sucre. Premièrement, le taux de change entre le moment où la transaction est négociée et celui où l'échange de marchandise est effectif peut varier significativement. Cela représente un risque pour l'acheteur qui peut passer d'une transaction faisant espérer une marge significative à la revente à une transaction déficitaire. De plus, les coûts de transport qui peuvent varier d'un facteur 1 à 7 ajoutent une forte incertitude<sup>17</sup>. Enfin, comme pour toute marchandise, le coût d'achat peut fluctuer mais le cas de la vanille est particulièrement édifiant puisque son prix est passé de 50 dollars le kilo en 2009 à un record de 650 dollars en février 2018, pour retomber légèrement par la suite<sup>18</sup>.

Ces nombreux facteurs impactent le coût de la marchandise, ce qui rend incertains les coûts totaux supportés par certains acteurs.

## Paiements directs

Les paiements directs viennent, dans les cas que nous avons étudiés, atténuer des pertes ou tout juste permettre de dégager un petit profit pour l'agriculteur. Néanmoins, les indices recueillis auprès des producteurs convergent pour identifier que cette politique de paiements directs peut pousser certains acheteurs à baisser leur prix d'achat aux producteurs, estimant que ces derniers seront compensés par les paiements directs. Ce raisonnement biaise considérablement le rôle des paiements directs, qui ont pour but de rémunérer les exploitants pour les services qui ne peuvent pas être compensés par la vente de leurs produits. On peut en conclure que le manque de transparence sur les coûts et les profits contribue à décorréliser encore davantage le prix d'échange de la marchandise des coûts réels de production.

De plus, on constate qu'au-delà de leur objectif de rétribution de prestations non-marchandes rendues par les agriculteurs, les paiements directs compensent tout ou partie des coûts des intermédiaires entre le producteur agricole et le consommateur. Ils peuvent en outre incidemment abonder les profits de ces mêmes intermédiaires. Ils peuvent aussi subventionner indirectement la consommation. Enfin, ils permettent sans doute indirectement à la production suisse de rester compétitive par rapport aux produits importés.

## Equilibre financier

Si l'analyse de la répartition de la valeur dans la chaîne d'approvisionnement d'un produit particulier nous permet de constater que le prix est décorrélé du coût réel de production, cela ne nous dit rien de l'équilibre financier global des acteurs. Un acteur peut par exemple couvrir ses coûts et même générer un profit sur un produit, mais subir des pertes sur l'ensemble de son entreprise. Les acteurs de la chaîne, et à plus forte raison les producteurs, doivent constamment composer pour atteindre un équilibre souvent précaire.

## Transparence et équité

L'analyse de la distribution de la valeur au sein des chaînes d'approvisionnement nous montre que les profits sont décorrélés des coûts de production. Un acteur qui apporte une valeur ajoutée élevée à un produit et représente une partie importante du coût total de fabrication ne reçoit pas mécaniquement une part proportionnelle des profits. D'autres mécanismes sont à l'œuvre pour déterminer quels maillons de la chaîne tireront une part disproportionnée des profits. Quand les intermédiaires obtiennent une telle part, cela entraîne inéluctablement une vulnérabilité économique pour les agriculteurs, qui sont de surcroît le maillon, de fait, le plus exposé aux risques naturels, par essence imprévisibles.

La transparence des coûts est nécessaire pour véritablement couvrir les coûts. L'exemple d'initiative telle que le lait équitable de Faireswiss, aussi louable soit-elle, ne couvre pas les coûts de production du lait biologique que nous avons analysé\*. La première étape vers une meilleure équité est ainsi que les coûts de production de chaque acteur soient connus et couverts par leur prix de vente. Dans une seconde étape, c'est la part du profit allant à chacun qui devrait être renégociée de manière à refléter l'effort fourni par chacun des acteurs.

Equal Profit Sàrl a dans ce sens développé une première certification, Transparent Profit™, qui met en lumière la distribution des coûts et des profits au sein des chaînes et une seconde, Equal Profit™, qui permet de distribuer les profits proportionnellement aux coûts de chaque acteur.

\* Les coopérateurs sont rémunérés 1 franc par litre de lait, ce qui ne couvre pas dans notre cas d'étude les 1,13 francs supportés par le producteur pour son lait biologique.



## Conclusion

En Suisse, la transparence des chaînes d'approvisionnement a encore du chemin à faire pour atteindre une situation satisfaisante. Une partie des acteurs du secteur alimentaire refuse tout simplement de communiquer sur ses marges nettes ; les autres, de bonne volonté, n'ont pas forcément la possibilité d'évaluer avec précision les coûts engendrés par la production d'un bien en particulier.

Ainsi, les prix d'échange des marchandises sont davantage déterminés par le marché que par les coûts réels de production ; une situation qui est rendue complexe et opaque par la politique de paiements directs de la Confédération. Ces paiements directs sont dévoyés dans la plupart des situations rencontrées. La transparence des coûts et profits est un outil corolaire indispensable du bon usage des fonds publics destinés à la rémunération juste des services non marchands rendus par l'agriculture.

Malgré ces obstacles encore nombreux, les résultats obtenus dans notre étude montrent des tendances. D'une part, les producteurs dégagent généralement peu ou pas de profits. Une tendance constatée par de nombreuses études, quel que soit le type de distributeur, qui se traduit par une rentabilité et des revenus insuffisants, et dont une des conséquences immédiates est la diminution inexorable du nombre d'exploitations agricoles en Suisse. Plusieurs des participants à l'étude ont souligné en outre que leur recours à l'agriculture biologique certifiée se base sur des raisons plus idéologiques que financières ; bien que recevant des paiements directs plus élevés, leur cahier des charges implique des coûts qui le sont tout autant et leurs marges restent faibles. Si l'objectif affiché est d'augmenter la part de l'agriculture biologique, la simple bonne volonté

des agriculteurs peut ne pas suffire, et une meilleure distribution des profits pour mieux couvrir l'effort supplémentaire que représentent une telle production pourrait s'avérer cruciale.

D'autre part, dans les cas étudiés, les transformateurs captent la majeure partie des profits. Il faut toutefois souligner que les profits importants faits par les transformateurs sur certains produits ne reflètent pas nécessairement leurs bénéfices totaux. Un acteur – que ce soit un transformateur, un producteur, un grossiste ou un distributeur – vendra souvent certains produits à un prix qui ne lui octroiera qu'un faible profit, ou même une perte, mais compensera par la vente d'un autre produit plus rentable. De plus, multiples sont les facteurs qui engendrent des coûts élevés pour les agriculteurs, des marges importantes pour les transformateurs et, dans le cas présent une marge faible pour les détaillants (ici essentiellement due aux faibles quantités traitées par les détaillants étudiés).

En définitive, ce dont témoignent les résultats de notre étude, c'est d'une part des fortes disparités de profits qui peuvent exister entre les acteurs, quelles que soient les particularités des chaînes d'approvisionnement dont ils font partie. Et d'autre part d'une déconnexion entre les prix d'échange des produits et leurs coûts réels de production.

Une transparence des coûts à chaque échelon permettrait de pousser les acteurs à renégocier les prix d'échange de marchandise pour partager les risques liés aux aléas et tendre vers une plus grande équité et par conséquent vers une plus grande résilience du secteur alimentaire suisse. Cette transparence donnerait également au consommateur la possibilité de prendre des décisions informées quant aux produits qu'il achète.





# RÉFÉRENCES

- <sup>1</sup> **Fédération romande des consommateurs**, « *Décryptage des marges: la rentabilité avant tout* », 24 juin 2022, <https://enquetes.frc.ch/marges>.
- <sup>2</sup> **RTS.ch**, « *Temps présent - Coop, Migros, les petits secrets de la grande distribution* », broadcast, rts.ch, 9 mars 2023, <http://pages.rts.ch/emissions/temps-present/13712335-coop-migros-les-petits-secrets-de-la-grande-distribution.html>.
- <sup>3</sup> **RTS.ch**, « *Coop et Migros dégagent les plus grandes marges brutes d'Europe* », rts.ch, 19 février 2017, <https://www.rts.ch/info/economie/8400435-coop-et-migros-degagent-les-plus-grandes-marges-brutes-deurope.html>.
- <sup>4</sup> **RTS.ch**, « *Temps présent - Coop, Migros, les petits secrets de la grande distribution* ».
- <sup>5</sup> « *Article L682-1 - Code rural et de la pêche maritime - Légifrance* », consulté le 19 juin 2023, [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000044224418](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044224418).
- <sup>6</sup> **Sustainable Development Solutions Network Switzerland**, « *L'avenir de l'alimentation en Suisse: guide des principaux leviers et axes politiques pour établir un système alimentaire durable* », février 2023, [https://sdsn.ch/wp-content/uploads/2023/02/Fesenfeld\\_et\\_al\\_SDSN\\_Leitfaden\\_F.pdf](https://sdsn.ch/wp-content/uploads/2023/02/Fesenfeld_et_al_SDSN_Leitfaden_F.pdf).
- <sup>7</sup> **Fédération romande des consommateurs**, « *Décryptage des marges: la rentabilité avant tout* ».
- <sup>8</sup> **Fédération des producteurs suisses de lait PSL**, « *Rapport annuel 2021* », 2021, <https://api.swissmilk.ch/wp-content/uploads/2022/04/rapport-annuel-psl-2021-fr.pdf>.
- <sup>9</sup> **Faireswiss**, « *Lait équitable suisse* », faireswiss.ch, inconnue, <https://www.faireswiss.ch/fr/lait-equitable>.
- <sup>10</sup> **Ibid.**
- <sup>11</sup> **inconnu**, « *Rapport agricole 2022* », consulté le 18 mai 2023, <https://www.agrarbericht.ch/fr/exploitation/structures/exploitation>.
- <sup>12</sup> **Ibid.**
- <sup>13</sup> **Office fédéral de l'environnement OFEV**, « *Émissions de gaz à effet de serre générées par l'agriculture* », consulté le 18 mai 2023, <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themen/thema-klima/klima--daten--indikatoren-und-karten/daten--treibhausgasemissionen-der-schweiz/treibhausgasinventar/treibhausgasemissionen-der-landwirtschaft.html>.
- <sup>14</sup> **AGRIDEA**, « *Calcul de la marge brute en production laitière* », consulté le 18 mai 2023, [https://www.swissmilk.ch/calcmilchdb/calcmilchdb\\_fr.html](https://www.swissmilk.ch/calcmilchdb/calcmilchdb_fr.html).
- <sup>15</sup> **AGRIDEA**, « *Marges brutes 2022* », consulté le 18 mai 2023, <https://agridea.abacuscity.ch/fr/A~1096~1/3~310110~Shop/Publications/Entreprise-Famille-Diversification/-Gestion-planification-comptabilite%20C3%A9/Marges-brutes-2022/Allemand/Print-papier>.
- <sup>16</sup> **Jean Busché et Sandra Ismand**, « *Omerta dans le maraîchage: les raisons de la colère.* », Fédération romande des consommateurs, 5 octobre 2022, <https://enquetes.frc.ch/marges-legumes>.
- <sup>17</sup> **latribune.fr**, « *Les prix du fret maritime s'effondrent et se rapprochent des niveaux d'avant-Covid* », La Tribune, 6 décembre 2022, <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/transport-logistique/forte-baisse-des-prix-du-transport-maritime-qui-se-rapprochent-des-niveaux-d-avant-crise-943509.html>.
- <sup>18</sup> **Catherine Nivez**, « *Pourquoi le prix de la vanille a flambé* », Bilan, 8 juillet 2018, [https://www.bilan.ch/finance/pourquoi\\_le\\_prix\\_de\\_la\\_vanille\\_a\\_flambe](https://www.bilan.ch/finance/pourquoi_le_prix_de_la_vanille_a_flambe).

